

BELÜGYMINISZTERIUM

---

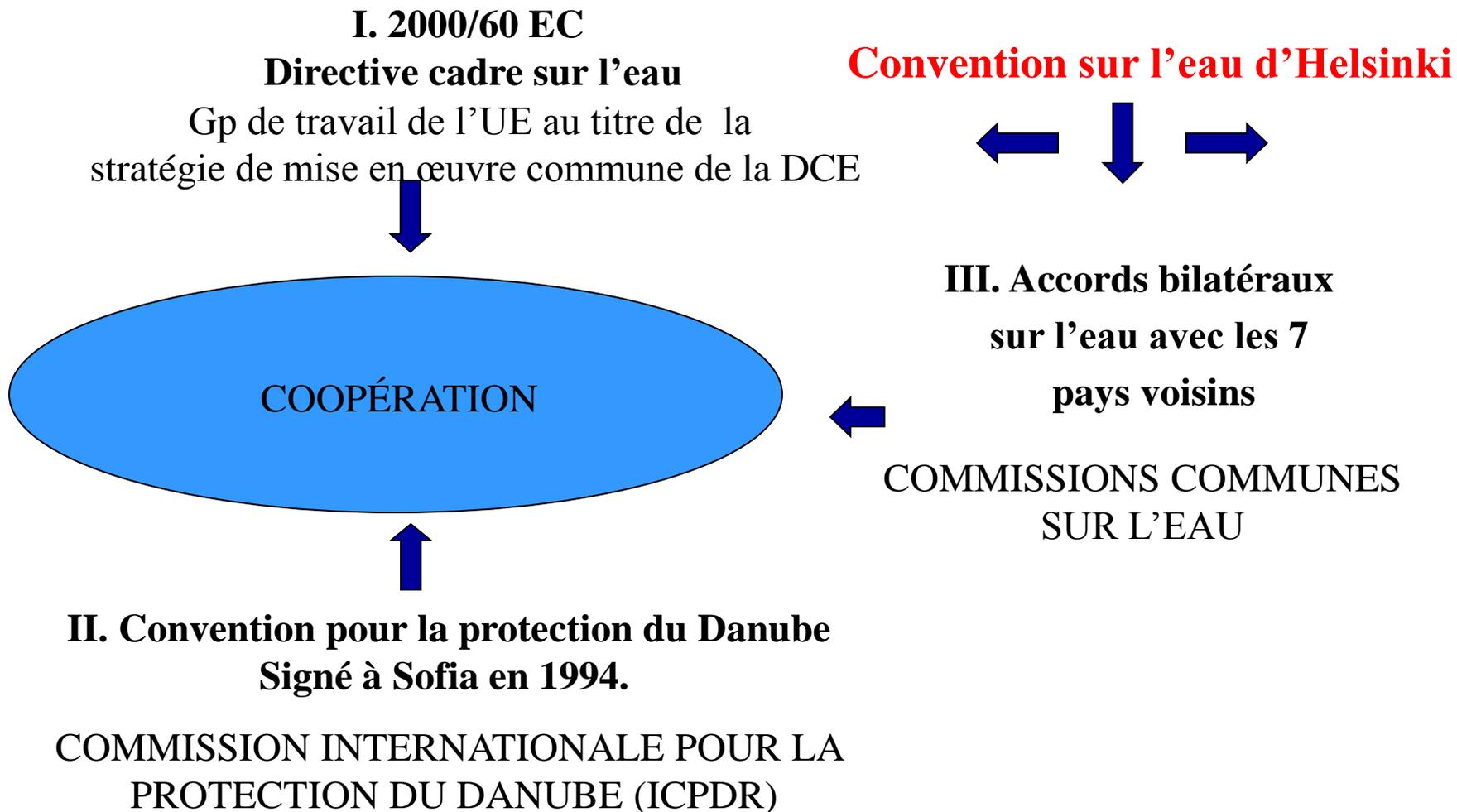
**EAUX SOUTERRAINES :  
ASPECTS DE LA COOPÉRATION AUX NIVEAUX  
DU BASSIN ET BILATÉRAL**

**Kovács Péter, Gabriella Jelinek, Réka Gaul**

*Département de la gestion des bassins et de la protection de l'eau*

**Ministère de l'Intérieur**

---





## Exigences juridiques de la coopération transfrontière

### 2000/60/EC – Directive cadre sur l'eau

- la réalisation des **objectifs environnementaux**, tous les **programmes de mesures**, soient **coordonnés pour l'ensemble du district hydrographique**. (Pour les districts hydrographiques s'étendant au-delà du territoire de l'UE, les États membres doivent chercher à établir la coordination appropriée avec les pays tiers concernés.) (Art. 3.4)
- en vue de produire **un seul plan de gestion de district hydrographique international** au sein et au-delà des limites de l'UE (Art. 13. 2., 3)
- **Révision de l'incidence de l'activité humaine** sur les eaux souterraines transfrontières (Annexe II. 2.3.)
- Établir et maintenir **une surveillance qualitative et quantitative** (Annexe V. 2.2, 2.4.2)
  - pour évaluer la direction et le débit de l'eau à travers la frontière de l'État membre
  - Pour surveiller les paramètres qui sont pertinents pour la protection de tous les usages possibles du débit de l'eau souterraine.

### 2006/118/EC - Directive sur les eaux souterraines

- dans le cas de masses d'eau souterraine partagées par plusieurs États membres et de masses d'eau souterraine à partir desquelles les eaux circulent à travers la frontière d'un État membre, **la fixation de valeurs seuils** fasse l'objet d'une coordination entre les États membres concernés (Art. 3. 3)



## Coopération au niveau du District du Danube

### Conventions sur la protection du Danube (1994)

- un cadre juridique de coopération pour assurer la protection des ressources en eau et écologiques ainsi que leur utilisation durable dans le bassin du Danube (adopté en Hongrie par Décret gouvernemental le 31/05/2000 )

### Commission internationale pour la protection du Danube (ICPDR)

- a été mise en place pour mettre en œuvre les objectifs et pour réaliser les objectifs de la Convention sur la protection du Danube



# Commission internationale pour la protection du Danube (ICPDR)

Secrétariat Permanent (PS)

Groupe IM&SIG

## Groupes d'experts

Groupe Tisza

• Jeux de données de bases pour les RRs

Suivi & évaluation EG (MA)

- Typologie & ref. cond.
- Surveillance
- Eaux souterraines TG

Pression & Mesure (PM)

- Importantes pression
- Mesures sur la réduction de la pollution

Gestion du bassin versant EG (RBM)

- ✍ Co-ordination des RRs
- ✍ DRBMP
- ✍ Hymo TG

Ecologie EG (ECO)

- ✍ Inscription d'aires protégées pour les espèce et l'habitat

• Coordination et élaboration du Plan de gestion du sous-bassin de la Tisza



BELÜGYMINISZTERIUM

# Groupe de travail sur les eaux souterraines

Les Groupes de travail (TGs) sont formés par des experts nationaux des Parties contractantes de l'ICPDR et des représentants d'organisations observatrices. Les Groupes de travail sont plus d'actualité que les Groupes d'experts de l'ICPDR, ils établissent des rapports au Groupe d'experts et fournissent ainsi d'importantes contributions au travail de l'ICPRD. Actuellement l'ICPDR a 4 groupes de travail.

Le Groupe de travail sur les eaux souterraines relève du Groupe d'experts MA, il traite les **questions en rapport avec les eaux souterraines d'importance à l'échelle du bassin du Danube** et tous les **aspects de la gestion des eaux souterraines** en accord avec la mise en œuvre de la Directive cadre sur l'eau et celle sur les eaux souterraines de l'UE.



---

# Masses d'eaux souterraines de l' ICPDR

## Masses d'eaux souterraine d'importances à l'échelle du bassin

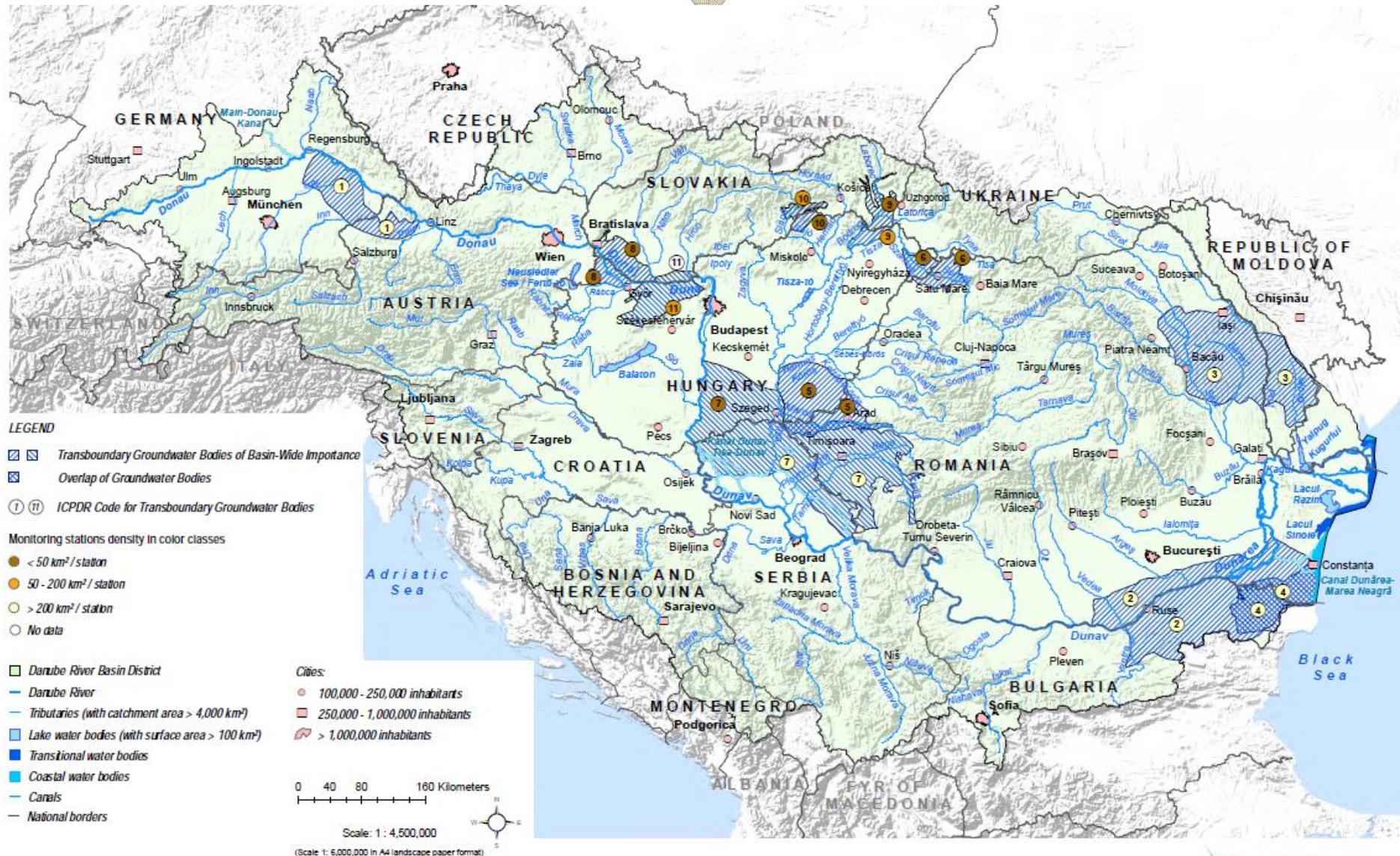
### Critères :

- Importantes masse d'eau souterraines **transfrontières** dans le Danube
- Importantes due à :
  - leur **Taille**: masse d'eau souterraine  $> 4,000 \text{ km}^2$ ;

**ou**

- **Divers critères**: p.ex. importance socio-économique, utilisations, impacts, pressions, interaction avec l'écosystème aquatique.
- **Les critères doivent être convenus de manière bilatérale.**

→ 11 masses d'eaux souterraines



This ICPDR product is based on national information provided by the Contracting Parties to the ICPDR (AT, BA, BG, CZ, DE, HR, HU, MD, RO, RS, SI, SK, UA) and CH, except for the following: EuroGlobalMap v2.1 from EuroGeographics was used for national borders of AT, CZ, DE, HR, HU, MD, RO, SI, SK and UA; ESRI data was used for national borders of AL, ME, MK; Shuttle Radar Topography Mission (SRTM) from USGS Seamless Data Distribution System was used as topographic layer; data from the European Commission (Joint Research Center) was used for the outer border of the DRBD of AL, IT, ME and PL.



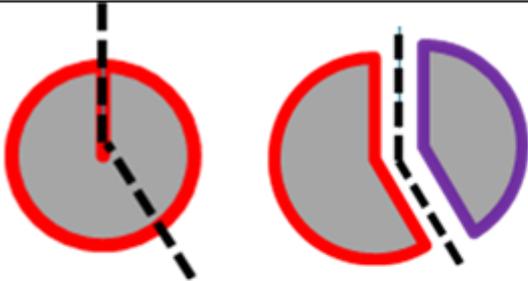
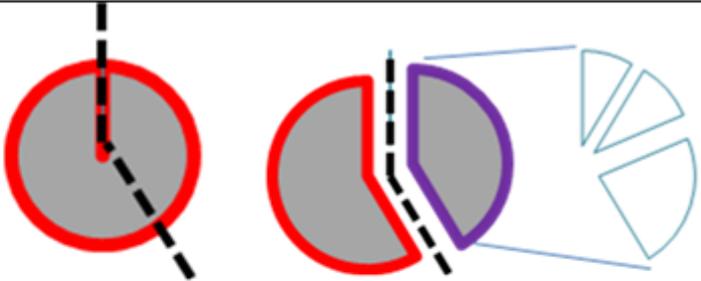
---

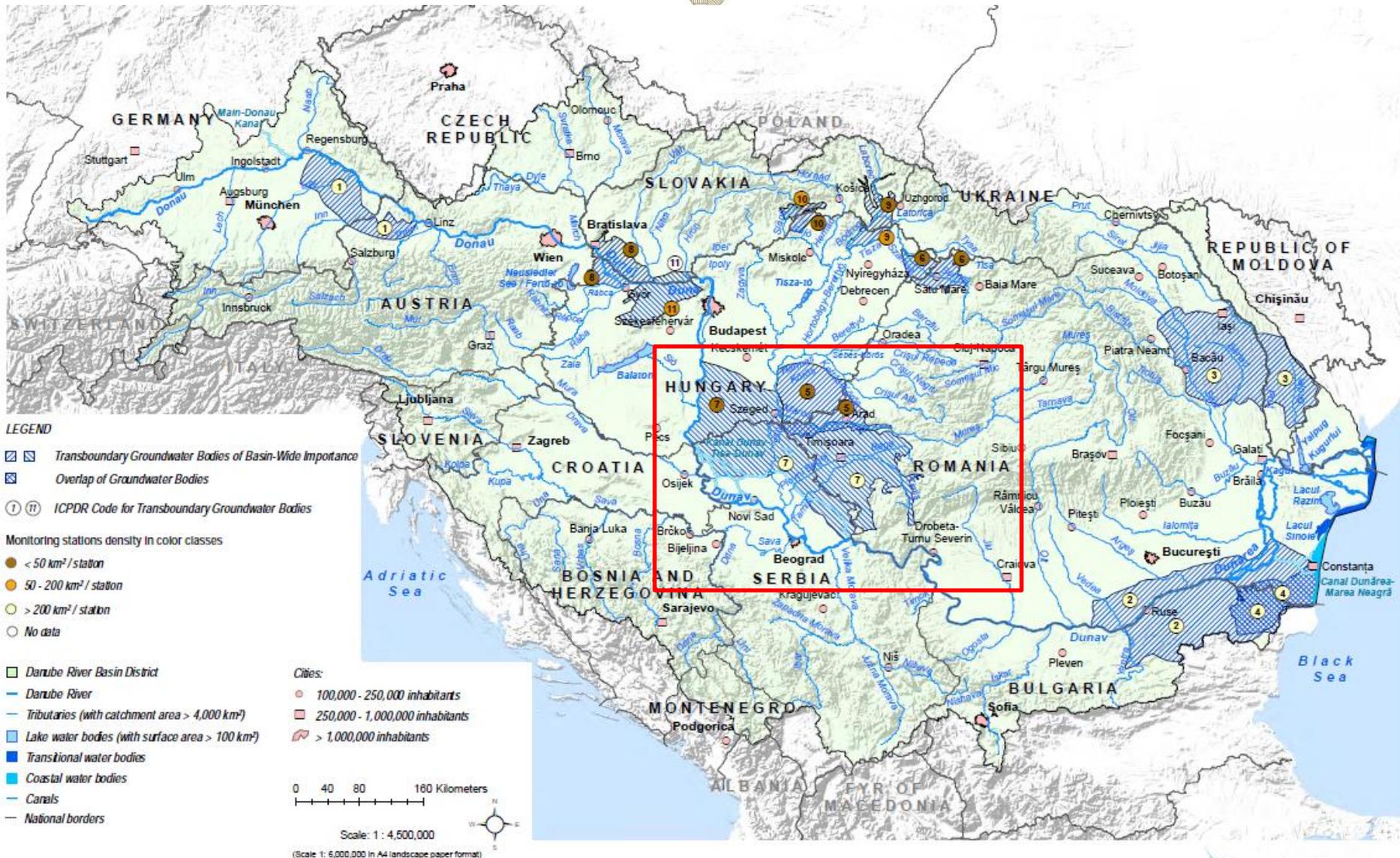
## Identification / Délimitation

1. Délimitation horizontale et verticale des masses d'eaux souterraines nationales
  2. Identification des masses d'eaux souterraines connectées nationales
  3. Application des critères de l'ICPDR
  4. Accord bilatéral sur leur désignation
  5. Harmonisation bi-(multi-)laterale des limites
- **Très utile: modèles conceptuels communs** (compréhension) pour chaque masse d'eau souterraine (dans son ensemble)
  - Mise à jour régulière de la désignation

## Délimitation

- Les masses d'eau souterraines transfrontières d'importance pour le bassin (ICPDR GW-bodies) sont divisées en parties nationales de l'ICPDR GW-bodies qui peut en outre compter un certain nombre de masses d'eauX souterraines nationales individuelles.**

				
GWB-1	AT-1 & DE-1	GWB-9	SK-9 & HU-9	HU_sp.2.5.2 HU_p.2.5.2
<p>ICPDR <b>GW-body</b>: Transboundary GW-body of basin-wide importance (e.g. GWB-1).</p> <p>ICPDR GW-bodies are divided into <b>national parts of ICPDR GW-bodies</b> (e.g. AT-1 &amp; DE-1)</p>		<p>If the whole national part of an ICPDR GW-body (e.g. HU-9) consists of several individual national GW-bodies, it is called <b>aggregated GW-body</b>.</p> <p>“Group of GW-bodies” = terminology of WFD</p>		



This ICPDR product is based on national information provided by the Contracting Parties to the ICPDR (AT, BA, BG, CZ, DE, HR, HU, MD, RO, RS, SI, SK, UA) and CH, except for the following: EuroGlobalMap v2.1 from EuroGeographics was used for national borders of AT, CZ, DE, HR, HU, MD, RO, SI, SK and UA; ESRI data was used for national borders of AL, ME, MK; Shuttle Radar Topography Mission (SRTM) from USGS Seamless Data Distribution System was used as topographic layer; data from the European Commission (Joint Research Center) was used for the outer border of the DRBD of AL, IT, ME and PL.

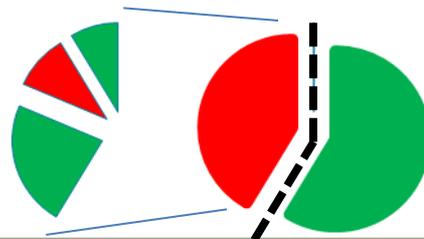
[www.icpdr.org](http://www.icpdr.org)





## Cumul et présentation de l'état des masses d'eaux souterraines

- Le résultat de l'évaluation de l'état est à fournir pour la **partie nationale d'une masse d'eau souterraine de l'ICPDR**.
- ➔ Besoin de 'cumuler' l'état des masses d'eau souterraines nationales à celles qui font partie d'une masse d'eau souterraine de l'ICPDR.
- Pas de cumul pour l'ensemble des masses d'eaux souterraines de l'ICPDR!
- **Principe: si 1 est out, toutes sont out:** Si une partie nationale d'une masse d'eau souterraine de l'ICPDR est composée de plusieurs masses d'eaux souterraines nationales, le mauvais état d'une masse d'eau souterraine nationale entraîne le mauvais état de toutes les parties nationales de la masse d'eau souterraine de l'ICPDR.





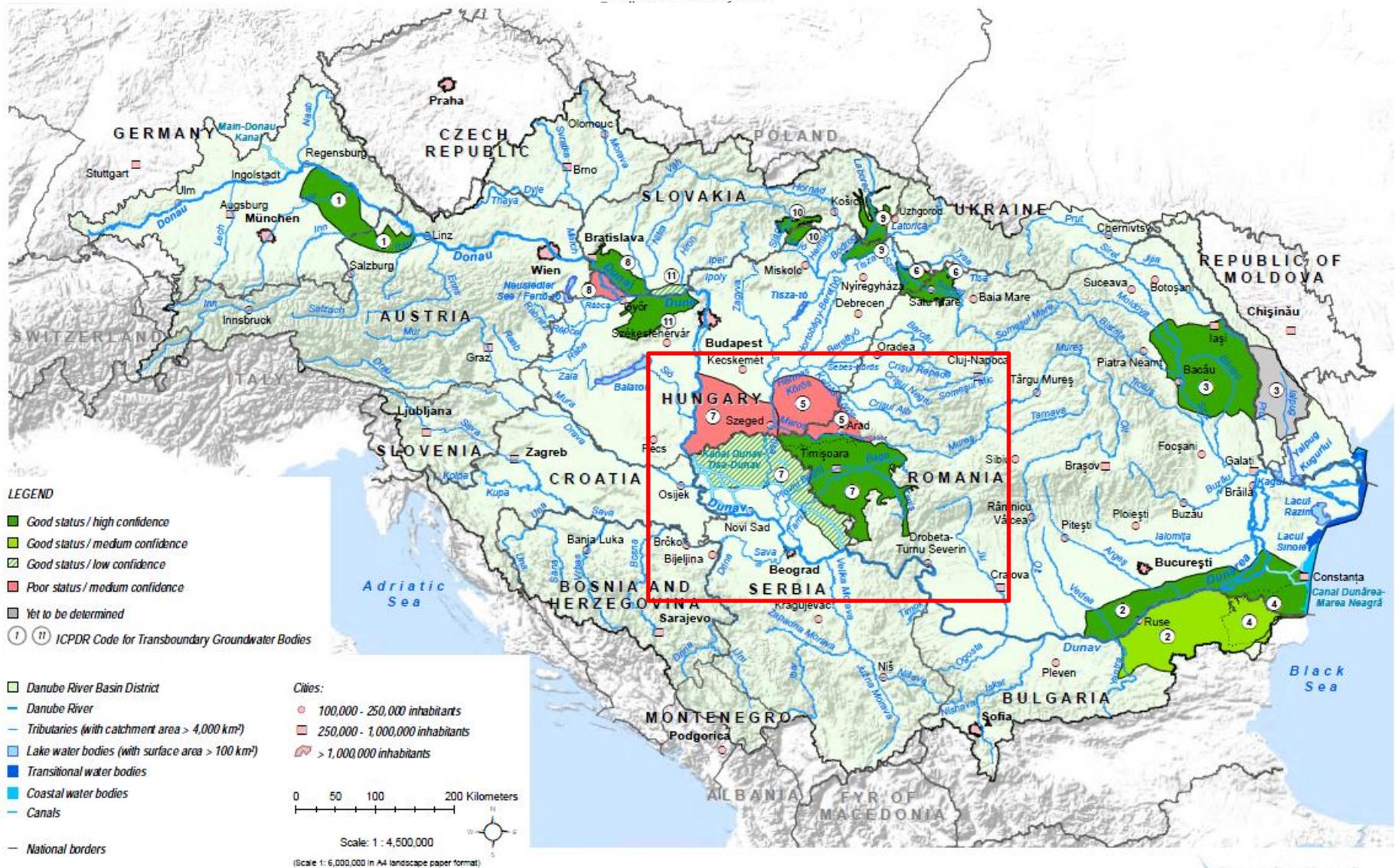
## Confiance en l'évaluation de l'état

La confiance est l'indicateur de l'(in)homogénéité de l'état dans une masse d'eau souterraine dans son ensemble

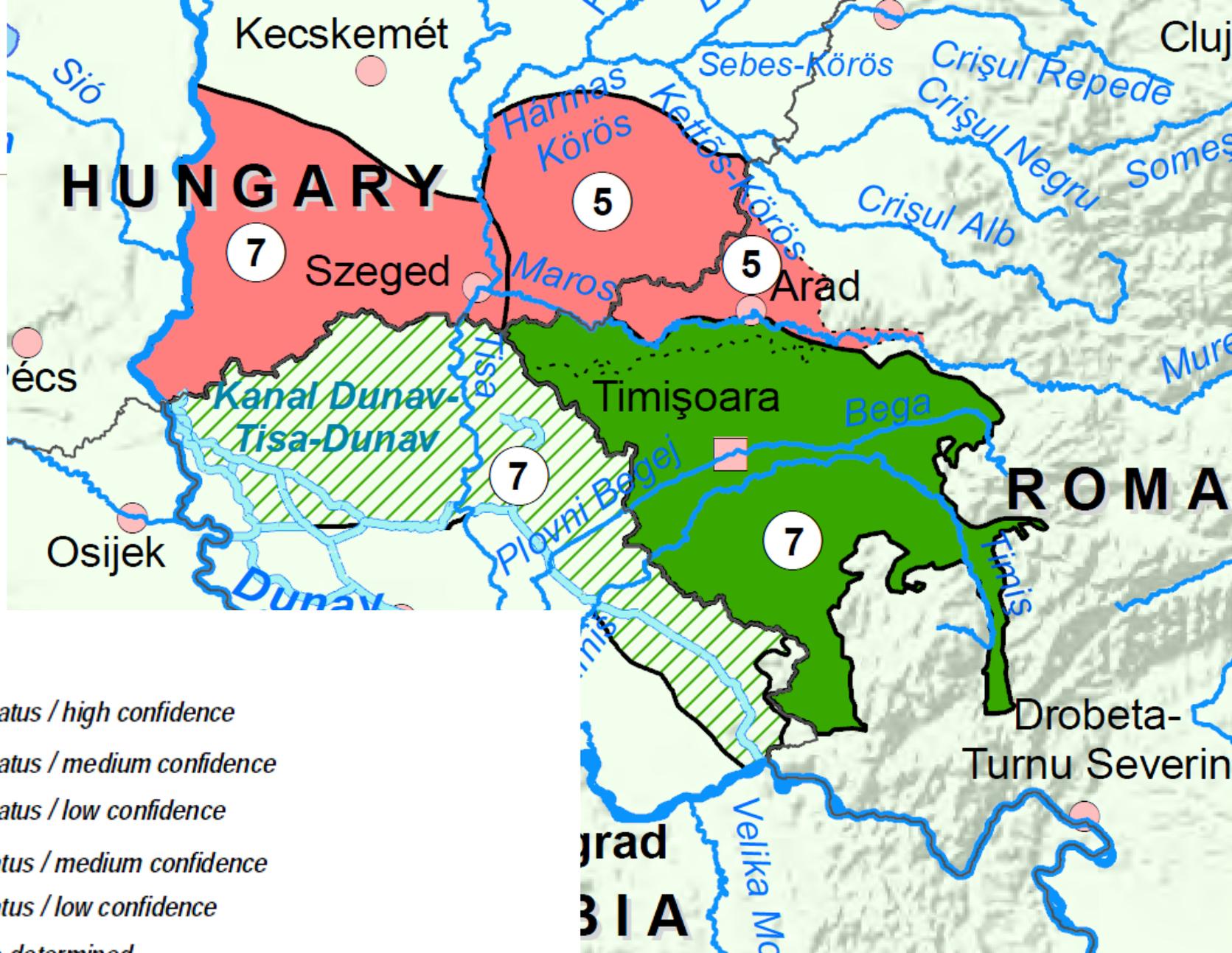
<p><b>High confidence</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1.) Status assessment is based on WFD compliant monitoring data.</li><li>2.) If the national part of an ICPDR GW-body (the aggregated GW-body) is formed by more than one GW-body or groups of GW-bodies, all have the same status.</li></ol>	
<p><b>Medium confidence</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- If the national part of an ICPDR GW-body is formed by more than one GW-body or groups of GW-bodies, the status assessment is based on WFD compliant monitoring data and not all have the same status.</li></ul>	
<p><b>Low confidence</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Status assessment is based on risk assessment data.</li></ul>	

Poor status    Good status    Risk

[Status of discussion: 7<sup>th</sup> Meeting of the GW TG in October 2008]



This ICPDR product is based on national information provided by the Contracting Parties to the ICPDR (AT, BA, BG, CZ, DE, HR, HU, MD, RO, RS, SI, SK, UA) and CH, except for the following: EuroGlobalMap v2.1 from EuroGeographics was used for national borders of AT, CZ, DE, HR, HU, MD, RO, SI, SK and UA; ESRI data was used for national borders of AL, ME, MK; Shuttle Radar Topography Mission (SRTM) from USGS Seamless Data Distribution System was used as topographic layer; data from the European Commission (Joint Research Center) was used for the outer border of the DRBD of AL, IT, ME and PL.



**LEGEND**

- Good status / high confidence*
- Good status / medium confidence*
- Good status / low confidence*
- Poor status / medium confidence*
- Poor status / low confidence*
- Yet to be determined*

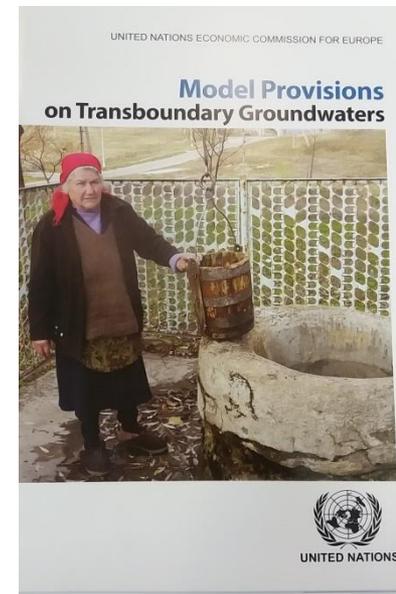
① ⑪ ICPDR Code for Transboundary Groundwater Bodies



## Coopération au niveau bilatéral

- 7 pays voisins - 7 accords bilatéraux sur l'eau
- A commencé avec la gestion des inondations, le partage de données
- le contrôle de la qualité, etc.  
mais uniquement pour les eaux de surface!!!
- les eaux souterraines abordées beaucoup plus tard

Outil utile les „*Disposition types sur les eaux souterraines transfrontières* ”





## Exemple I. Hongrie-Roumanie

Cadre organisationnel de la coopération hongro-roumaine:

- Commission permanente sur la gestion de l'eau (Commissaires du gouvernement )
- Sous-Commissions
  - sur la gestion de l'eau et l'hydro-météorologie ;
  - sur la qualité de l'eau ;
  - sur la protection contre les inondations et l'excès d'eau

Règlementation sur l'échange de données et d'informations

- sur les dispositifs anti-inondations, l'excès d'eau et de glace,
- sur la qualité des eaux de surface transfrontières,
- sur les activités lors d'une pollution accidentelle
- sur la météorologie, l'hydrologie, la qualité et la quantité des eaux souterraines etc.



## Exemple II. Hongrie-Roumanie

Échange de données sur la surveillance de la qualité et la quantité des eaux souterraines

Zone géographique : environ 10 km de large à la frontière de l'Etat

Échange de données : une fois par an

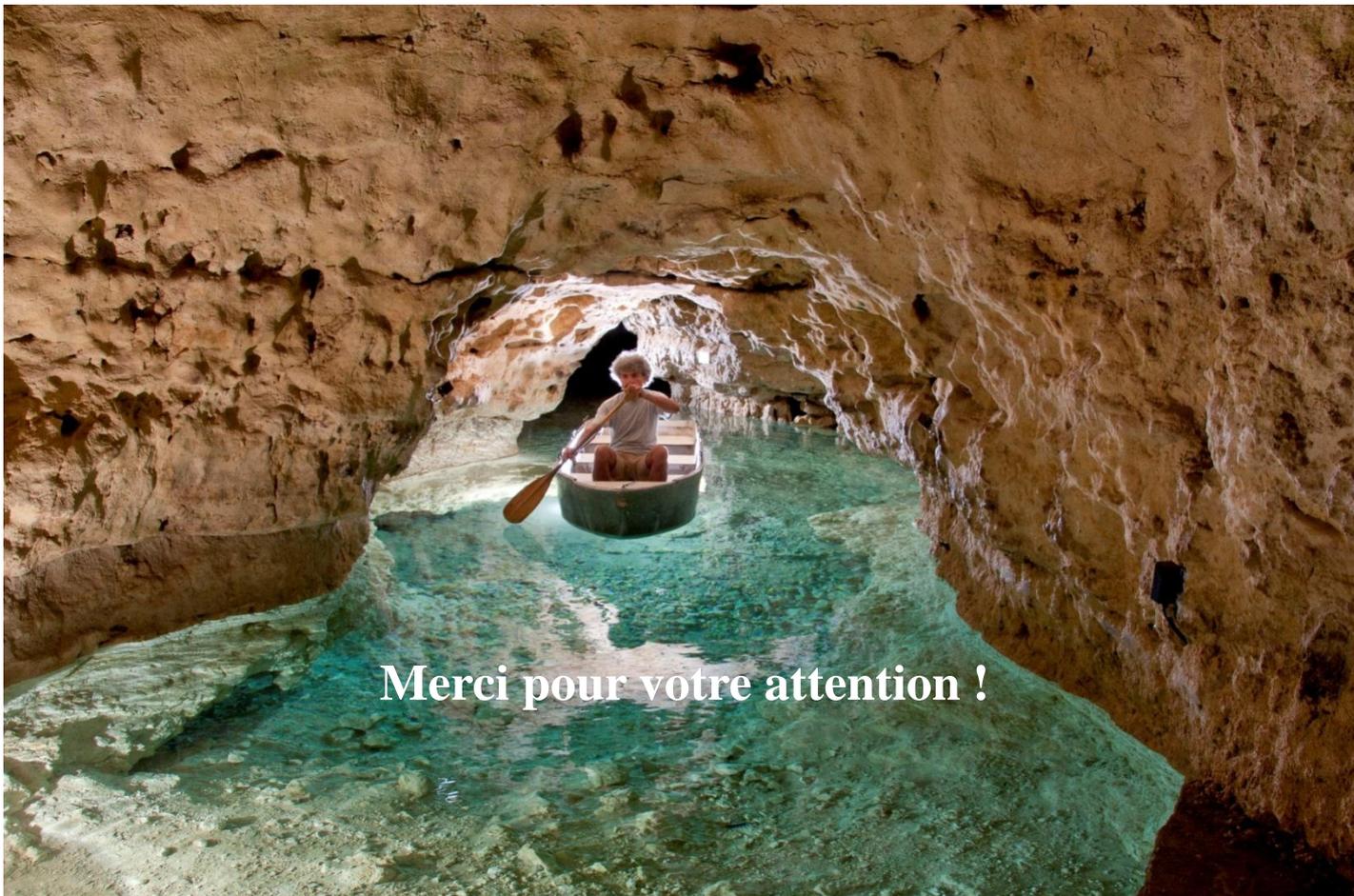
Quantité : données de base sur 20-20 puits et données mensuelles sur le niveau d'eau des eaux souterraines peu profondes

Qualité :

- données de base sur 35-20 puits d'eaux souterraines peu profondes
- données 2 /an sur les éléments suivants :
- O<sub>2</sub>, pH, conductivité, NO<sub>3</sub>, NH<sub>4</sub>, T(°C), Fe, Mn, Na, K, Ca, Mg, PO<sub>4</sub>, NO<sub>2</sub>, Cl, SO<sub>4</sub>, HCO<sub>3</sub>, CO<sub>2</sub>, dureté totale



BELÜGYMINISZTERIUM



Merci pour votre attention !